

**Zeitschrift:** Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband =  
organe officiel de la Société fédérale des orchestres

**Herausgeber:** Eidgenössischer Orchesterverband

**Band:** 11 (1950)

**Heft:** 3

**Rubrik:** EOV., Mitteilungen des Zentralvorstandes : 30.  
Delegiertenversammlung vom 14. Mai 1950 in Delémont (Jura) =  
S.F.O., communications du comité central : 30ème assemblée des  
délégués du 14 mai 1950 à Delémont (Jura)

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

5746

Zug, März 1950 / Zoug, mars 1950  
No. 3 / 11. Jahrgang / XI<sup>ème</sup> année



# Sinfonia

*Schweizerische Monatsschrift für Orchester- und Hausmusik*  
*Offizielles Organ des Eidg. Orchesterverbandes*

*Revue suisse mensuelle pour l'orchestre et la musique de chambre*  
*Organe officiel de la Société Fédérale des Orchestres*

*Erscheint monatlich / Paraît mensuellement*

*Redaktion: Prof. Dr. A.-E. Cherbuliez, Siriusstraße 10, Zürich*

---

## *EOV., Mitteilungen des Zentralvorstandes*

### **30. Delegiertenversammlung vom 14. Mai 1950 in Delémont (Jura)**

#### **I. Einladung.**

Wir beehren uns, die Ehrenmitglieder des EOV., alle Sektionen und die Musikkommission zur Teilnahme an der Delegiertenversammlung vom 14. Mai 1950 in Delémont (Jura) freundlich einzuladen.

Jede Sektion hat das Recht, zwei stimmberechtigte Delegierte abzuordnen; diese können aus der Mitte der Aktiv-, Passiv- oder Ehrenmitglieder bezeichnet werden. Selbstverständlich können auch weitere Interessenten der Delegiertenversammlung beiwohnen.

Jeder Delegierte hat nur ein Stimme, selbst wenn er mehr als eine Sektion vertritt. Die Delegiertenversammlung ist beschlußfähig ohne Rücksichtnahme auf die Anzahl der vertretenen Sektionen.

Anträge der Sektionen an die Delegiertenversammlung sind spätestens vier Wochen vor der Versammlung, bestimmt formuliert und begründet, dem Zentralvorstand zur Begutachtung einzureichen. Anträge, die verspätet eingehen, können wohl zur Behandlung kommen, zur Erledigung aber nur, wenn der Zentralvorstand mit deren Inhalt und mit der sofortigen Abstimmung darüber einverstanden ist.

Wir begrüßen es sehr, wenn die Sektionen in erster Linie ihre zur Ehrung vorgeschlagenen Veteranen delegieren.

Unentschuldigte Sektionen werden im Protokoll namentlich aufgeführt. Die Entschuldigungen müssen vor der Versammlung im Besitze des Zentralpräsidenten sein.

Weitere Mitteilungen folgen in der nächsten Nummer der «Sinfonia». Die gastgebende Sektion erwartet recht viele Delegierte bereits Samstag, den 13. Mai, um ihrem Unterhaltungsabend beiwohnen zu können. Das Tagesprogramm und die Anmeldekarten werden den Sektionen direkt zugehen.

Die nächste Nummer der «Sinfonia»  
erscheint am 20. April 1950.

## II. Traktanden.

1. Begrüßung.
2. Wahl der Stimmzähler und Aufnahme der Präsenzliste.
3. Protokoll der Delegiertenversammlung vom 15. Mai 1949 in Münsingen (siehe Nr. 6—7/1949 der «Sinfonia»).
4. Jahresbericht und Bibliothekbericht pro 1949 (siehe Nr. 2 und 4—5/1950 der «Sinfonia»).
5. Abnahme der Jahresrechnung pro 1949 (siehe Nr. 4—5/1950 der «Sinfonia»).
6. Ehrungen: Ernennung von Eidg. Veteranen.
7. Anträge des Zentralvorstandes:
  - a) Regionale Präsidentenkonferenzen 1950.
  - b) Regionale Dirigentenkurse 1950.
  - c) Schaffung einer Zentralstelle für Programmerrläuterungen.
8. Anträge der Sektionen.
9. Festsetzung des Jahresbeitrages pro 1950.
10. Voranschlag pro 1950 (siehe Nr. 4—5/1950 der «Sinfonia»).
11. Wahl der zwei Rechnungsrevisionssektionen.
12. Bestimmung des Ortes der nächsten Delegiertenversammlung.
13. Allgemeine Aussprache.

## III. Anträge des Zentralvorstandes.

Zu Trakt. 7 a). Regionale Präsidentenkonferenzen. Gestützt auf die bisherigen Erfahrungen und den guten Besuch empfiehlt der Zentralvorstand die Fortführung der Präsidentenkonferenzen im bisherigen Rahmen.

Zu Trakt. 7 b). Die Dirigentenkurse entsprechen einem wahren Bedürfnis, das sich in den guten Teilnehmerzahlen widerspiegelt. Alle Kursbesucher sprachen sich lobend aus und hoffen, daß das in Nr. 11/1949 der «Sinfonia» veröffentlichte Generalprogramm voll zur Durchführung gelangen könne. Der Zentralvorstand empfiehlt deshalb die Fortführung der regionalen Dirigentenkurse.

Zu Trakt. 7 c). Das Verständnis für die zur Aufführung gelangenden Werke würde sicherlich gefördert werden, wenn auf den Programmen fachmännische

Erläuterungen zu lesen wären. Vielerorts aber fehlt es an geeigneten Personen, die solche Erläuterungen aufsetzen könnten. Andererseits wurde in der letzten Zeit öfters der Wunsch geäußert, sich geeignete Programmklärungen zu verschaffen. Der Zentralvorstand ist in der glücklichen Lage, eine solche Persönlichkeit gefunden zu haben, die bereit wäre, gegen Entrichtung eines kleinen Honorars in der Höhe von Fr. 8.— bis 10.— fachgemäße und für unsere Zuhörer leicht verständliche Programm-Erläuterungen (deutsch oder französisch) aufzusetzen. Der Zentralvorstand empfiehlt deshalb die Schaffung einer solchen Zentralstelle.

Zu Trakt. 12. Der Zentralvorstand bittet diejenigen Sektionen, die sich für die Uebernahme der Delegiertenversammlung 1951 interessieren, vor der Versammlung in Delémont eine diesbezügliche schriftliche Anmeldung an den Zentralpräsidenten einzusenden. Der Zentralvorstand empfiehlt, die Delegiertenversammlung in die Ost- oder Zentralschweiz zu vergeben.

Für den Zentralvorstand: R. Botteron, Zentralpräsident.

## *S.F.O., Communications du comité central*

### **30<sup>ème</sup> Assemblée des délégués du 14 mai 1950 à Delémont (Jura)**

#### **I. Convocation.**

Nous avons l'honneur de convoquer les membres honoraires, toutes les sections et la commission de musique à l'assemblée des délégués qui aura lieu à Delémont le 14 mai 1950, et de leur souhaiter la plus cordiale bienvenue.

Chaque section a le droit de présenter deux délégués avec droit de vote. Les délégués peuvent être choisis parmi les membres actifs, passifs ou honoraires. D'autres intéressés seront, cela va sans dire, également les bienvenus.

Chaque délégué n'a droit qu'à une voix, même s'il représente plus d'une section. L'assemblée des délégués délibère et vote quel que soit le nombre des sections représentées.

Les propositions des sections à l'adresse de l'assemblée des délégués doivent être formulées en termes précis avec motifs à l'appui; elles doivent être communiquées au comité central pour préavis quatre semaines au moins avant l'assemblée. Les propositions présentées après ce délai peuvent être mises en discussion, mais elles ne peuvent être votées et liquidées que si le comité central est d'accord.

Le comité central invite les sections de déléguer en premier lieu leurs vétérans qui ont été inscrits pour la mise en honneur; il va sans dire que le comité espère qu'un nombre aussi grand que possible d'autres membres les rejoindront, afin que les sections romandes soient une fois toutes représentées, vu que la section organisatrice est une des leurs.

Les noms des sections non-représentées et non-excuses, seront mentionnés dans le procès-verbal. Les excuses doivent être transmises au président central avant l'assemblée des délégués.

D'autres détails suivront au prochain numéro de «Sinfonia», qui sortira de presse autour du 20 avril 1950. La section dont nous seront les hôtes à Delémont, espère que tous les délégués arriveront déjà le samedi, 13 mai, afin d'assister à la soirée récréative, organisée en leur honneur. Les sections recevront encore une invitation accompagnée d'un programme détaillé.

## II. Ordre du jour.

- 1<sup>o</sup> Bienvenue et message du président central.
- 2<sup>o</sup> Nomination des scrutateurs et établissement de la liste de présence.
- 3<sup>o</sup> Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 15 mai 1949 à Münsingen (voyez «Sinfonia» Nos 6—7/1949).
- 4<sup>o</sup> Rapports annuels pour 1949: a) du président central; b) du bibliothécaire central (voyez «Sinfonia» Nos 2 et 4—5/1950).
- 5<sup>o</sup> Reddition des comptes de l'année 1949 (voyez «Sinfonia» Nos 4—5/1950).
- 6<sup>o</sup> Mises à l'honneur: Nomination de vétérans fédéraux.
- 7<sup>o</sup> Propositions du comité central:
  - a) Réunions régionales des présidents de sections au cours de 1950.
  - b) Cours de direction régionaux pendant l'année 1950.
  - c) Création d'un service central et officiel d'analyses musicales des programmes des concerts des sections.
- 8<sup>o</sup> Propositions des sections.
- 9<sup>o</sup> Fixation de la cotisation annuelle pour 1950.
- 10<sup>o</sup> Budget pour l'année 1950 (voyez «Sinfonia» Nos 4—5/1950).
- 11<sup>o</sup> Nomination de deux sections vérificateurs des comptes.
- 12<sup>o</sup> Désignation du lieu de la prochaine assemblée des délégués.
- 13<sup>o</sup> Propositions diverses.

## III. Propositions du Comité central.

Ad 7 a) : Réunions régionales des présidents de sections au cours de 1950. Les bonnes expériences et la fréquentation satisfaisante que le comité central a constatées relativement à ces réunions l'amène à recommander à l'assemblée leur continuation dans le cadre de ce qui a été fait jusqu'à présent.

Ad 7 b) : Cours de direction régionaux pendant l'année 1950. Ces cours répondent, selon la conviction du comité central, à un véritable besoin qui trouve son écho, entr'autres, dans le nombre satisfaisant de participants qui, tous, se déclarèrent entièrement d'accord avec la manière de leur organisation et du travail accompli, en exprimant l'espoir que le programme publié aux numéros 11 (1949) et 1 (1950) pourra être réalisé entièrement. Le comité central, recommande, par conséquent, la continuation de ces cours.

Ad 7 c) : Le comité central est de l'avis que, en maintes occasions, la compréhension, par le public (et aussi par les membres des sections), des pro-

grammes des concerts de nos sections pourrait être rendue plus efficace et plus générale s'il y avait moyen de joindre au programme des explications analytiques à la portée de tout amateur de la musique. Mais, souvent il est difficile de se les procurer, faute de personnalités ou de manuels capables de fournir les explications désirées. Ces derniers temps, le comité central ou la rédaction de «Sinfonia» ont été saisis à plusieurs reprises de demandes de ce genre. Le comité central serait à même de recommander à l'assemblée une personnalité disposée à fournir aux sections des analyses et des explications de programmes désirées à un tarif modeste de 8.— à 10.— fr., en allemand et en français, et d'organiser un service officiel auquel toutes les sections pourraient s'adresser pour obtenir ce genre d'informations. Le comité central recommande de créer un tel service.

A d 12 : Le comité central prie toutes les sections qui désireraient organiser l'Assemblée générale des délégués de la S. F. O. pour l'année 1951, de bien vouloir s'adresser, avant l'assemblée de Delémont, par écrit avec une demande respective au président central. Le comité central recommande, cependant, pour des motifs d'ordre technique et psychologique, d'organiser cette assemblée en Suisse orientale ou centrale.

Au nom du comité central: R. Botteron, président central.

## *Rapport annuel de la Société fédérale des orchestres pour 1949*

### **Introduction.**

1949 est certainement une année marquante dans les annales de notre association: une année de consolidation de ses bases et de développement de sa structure.

Elle peut être classée sous le signe d'un perfectionnement de ses institutions et de ses sections.

Trois conférences de présidents, trois cours de directeurs, une assemblée de délégués et trois séances de comité central la jalonnent.

L'intérêt pour l'art semble en croissance dans les masses populaires. Nous pouvons modestement prendre notre part de cet état réjouissant, car nos sections y travaillent au premier plan et sont, chacune dans son coin de pays, les porteurs de la culture au sens vrai du mot.

### **Assemblée des délégués.**

L'assemblée ordinaire a eu lieu le 15 mai 1949 dans la riante cité bernoise de Münsingen. 115 délégués, 4 invités, 2 membres d'honneur et 8 membres du comité central et de la Commission de musique y participèrent. La Société fédérale de musique et la Société fédérale de chant nous firent l'honneur de